

L'Abeille

de la Nouvelle-Orléans

Journal Hebdomadaire

Fondée le 1er Septembre 1827

Publiée par le Times-Picayune Publishing Co., au Times-Picayune Building, Square Lafayette, Nouvelle-Orléans, La., Telephone Main 4100.

Enregistré à la Poste de la Nouvelle-Orléans, La., comme matière de deuxième classe, conformément à l'acte du 3 Mars, 1879.

En Louisiane et au Mississippi, par an \$2.50
Pour les Etats-Unis, un an \$3.00
Par mois25c

LES DIVORCES

Oui, il faut que cela arrête; il n'y a pas à dire, on accorde bien trop facilement des divorces dans certains de nos états. L'évêque Hall Moreland, de Sacramento, a étudié les statistiques des mariages et des divorces et a été consterné par les statistiques et a conclu que les vœux de mariage n'étaient plus pris au sérieux et que leur sainteté disparaissait à fur et à mesure que nous allions. Voyez l'état de Nevada, le plus petit état (en population) des Etats-Unis; il prends la première place en nombre de divorces accordés; pour chaque trois mariages, on accorde deux divorces, et dans certains comtés le nombre des divorces qui sont accordés est supérieur aux nombres des mariages qui sont célébrés. Commençons en 1901, on a accordé cette année là, 61,694 divorces. Dix ans plus tard, c'est-à-dire en 1911, on en a accordé 91,634. En 1919 leur nombre s'élevait à 120,494, et en 1920, 132,753 divorces furent accordés dans cet état. En 1920, il y avait 3,767,262 personnes divorcées aux Etats-Unis, et 1,818,514 enfants étaient affectés par ces séparations.

Il y a donc trois mariages pour deux divorces au Nevada, deux et demie pour chaque divorce dans l'état de l'Orégon et quatre pour chaque divorce dans l'état de Washington. Nous ne savons pas si c'est le climat des côtes de l'Océan Pacifique qui a tant à faire avec ces séparations, mais toujours est-il que le nombre des divorces accordés dans ces états-là est quatre ou cinq fois supérieur à ceux de la plupart des autres états. Chicago et Détroit viennent tout de suite après le Nevada. L'Orégon et le Washington. Une chose très curieuse est le cas des états de New York et de New Jersey; ceux-ci, contrairement à ce que l'on pourrait croire, prennent des places des plus satisfaisantes. Notre état prends la 38ème place sur la liste. L'état de la Caroline du Sud tient la meilleure place; c'est d'ailleurs le seul état qui n'accorde pas de divorces. L'évêque de Sacramento, en faisant remarquer ces statistiques, ne se montre pas hostile aux divorces même, mais à la facilité d'obtention de divorces. N'importe qui peut obtenir un divorce maintenant; cela ne coûte plus une forte somme comme dans le temps, et les motifs pour obtenir un divorce sont beaucoup plus nombreux qu'auparavant. En Angleterre, il était très difficile d'obtenir une séparation il y a quelques années, car cela coûtait tellement cher que seulement les plus riches personnes pouvaient divorcer, mais depuis que le peuple anglais a été favorisé de facilité d'obtention de divorce, les divorces augmentent, mais ils sont encore loin de se rapprocher au nombre des divorces accordés dans notre pays. Faisons respecter la sainteté du mariage.—J. V.

LES JOURNAUX CENTENAIRES

Un journal de Rambouillet, France, l'Indépendant, vient de fêter la centième année de son existence.

Les journaux de province français centenaires ne sont pas rares; ainsi "L'Abeille de Corbeil" a été fondée en 1810, "L'Abeille d'Etampes" en 1812, "L'Echo Pontoisien" publia son premier numéro le 5 novembre 1819, "l'Indépendant" fondé en 1821, et le "Journal de Mantès" fondé en 1823. Notre "L'Abeille" entre dans sa 96ème année d'existence.

AU PIED DU MUR

Depuis deux ans l'Allemagne a eu pour constante préoccupation d'échapper aux conséquences de sa défaite; elle a tout fait en son pouvoir pour éluder les conditions imposées par le traité de paix.

Elle espérait, par cette tactique de tergiversations, pouvoir profiter des divergences d'opinion escomptées par elle entre les Alliés, arriver à isoler la France, sa principale créancière, et tirer ainsi son épingle du jeu.

L'attitude des Etats-Unis, séparant leur cause de celle des Alliés, fut interprétée par l'Allemagne comme un indice de la désassociation prochaine entre les nations signataires du traité de Versailles. La diplomatie de Berlin joua ses cartes en vue de gagner du temps, le plus de temps possible: avec le temps elle espérait voir se produire la fissure par où elle s'échapperait.

Les Alliés, de leur côté, se trouvaient ligottés, tant par les échéances fixées à Versailles que par la pression d'une certaine partie de l'opinion publique, nettement hostile à toute mesure de coercition.

De conférences en conférences, les Alliés, empêtrés par ces facteurs, en arrivèrent à des conclusions qui, conçues dans l'espoir de concilier Berlin, ne servirent en réalité qu'à convaincre les Allemands de la justesse de leurs calculs; ils ne virent dans ces concessions qu'une manifestation des difficultés d'accord entre les Alliés et surtout la répudiation des prétentions de la France. A la dernière heure, Berlin joua à Washington sa carte maîtresse et put croire la partie gagnée.

Or, non seulement cette manœuvre a échoué, mais voici que, à bout de patience, conscients enfin d'être impudemment bernés, les Alliés se sont mis d'accord pour adopter la politique de sanction préconisée par la France.

Le délai de dix jours consenti à la demande de Londres n'est qu'une incidence; quoi qu'en puissent dire certains correspondants de Paris, les Français s'en rendent compte et s'y reconcilieront d'autant plus aisément, que les préparatifs militaires demandaient ce délai avant que de pouvoir passer à l'action.

Cette fois, l'Allemagne se voit acculée au pied du mur; il lui faut honorer sa signature et payer.

Bien plus, toutes les concessions devisées au cours des précédentes conférences sont caduques; l'Allemagne est mise en demeure d'exécuter les conditions du traité de Versailles, qui seul fait loi désormais.

Les Alliés sont d'accord, semble-t-il, pour reconnaître qu'il importe d'en finir. Il a fallu deux ans pour convaincre certains Alliés que l'Allemagne vaincue et républicanisée n'avait pas changé de mentalité en même temps que de régime; qu'elle était de mauvaise foi; qu'elle ne songeait qu'à esquiver ses obligations, et qu'enfin, aujourd'hui comme hier, elle ne reconnaissait d'autre loi que la force.

C'est donc la force qui doit parler; espérons que, cette fois, ni l'opportunisme politique, ni l'illusoire démagogie doctrinaire n'interviendront pour empêcher, où restreindre, l'action urgente et salutaire de la force.—Presse, Montreal.

LA STATUE DE McDONOGH

Décorée par les Ecoliers des Ecoles Publiques

La Place Lafayette était bondée de spectateurs et d'écoliers des écoles publiques de la ville vendredi dernier pour rendre hommage à la mémoire du grand philanthrope, John McDonogh, qui légua des sommes considérables à la ville pour l'établissement et le maintien en bon ordre des écoles publiques de la ville. Sa statue était entièrement recouverte de belles fleurs. Espérons qu'il en sera toujours ainsi, et que l'exemple du généreux philanthrope soit suivi.

MENUS PROPOS

Le mort-fantôme

Les commères constantinoises qui vont au cinéma comme on y va partout et se repaissent de feuilletons policiers pleins de morts vivants et de mystères macabres crurent l'autre jour que leur ville allait piquer la curiosité de l'univers.

Il venait de s'y passer quelque chose d'inexplicable, dépassant l'imagination. Les confidences suivantes étaient chuchotées:

—Alors, il a fait comme Monte-Cristo?

—Bien mieux que Monte-Cristo! Car éventrer une sac jeté à la mer et se sauver, c'est faisable...

—Ah! Ben! Essayez donc!...

—Mais se faire passer pour mort, se laisser clouer dans un cercueil et trouver moyen de s'évader du cercueil pendant le trajet au cimetière, sans que personne s'en aperçoive, ça, faut pas être une gourde!...

—C'était un prisonnier? Un cheval de retour?

—Oui... Il était mort à la prison militaire.

—Dites plutôt qu'il avait fait semblant de mourir!...

—Si vous aimez mieux! Seulement, puisque officiellement il était mort, pas vrai, avec son acte de décès en règle, son départ de l'amphithéâtre, son passage à l'église... Mais comment a-t-il pu faire?

—Et comment a-t-on su qu'il s'était sauvé?

—Voici, ma bonne, ma chère, ce garçon roublard meurt, ou plutôt fait semblant de mourir. On le porte à l'amphithéâtre de la prison.

—Pour l'autopsie?

—Je n'en sais rien. S'il s'est laissé charcuter sans dire ouf, c'est bien la preuve qu'il est plus fort que Monte-Cristo.

—Vous savez tout ce que l'amour de la liberté peut faire faire!...

—Ah! c'est égal. Bref, on le met en bière. Des soldats commandés de corvée le portent sur le corbillard, puis le descendent pour l'église. De l'église pour le remonter sur le corbillard, ce sont des croque-morts qui succèdent aux soldats. Ils ont l'habitude, ces gens, et ils trouvent le cercueil léger. Ils en font part à leurs supérieurs. On dévisse le couvercle. Plus personne.

—Alors, ce serait pendant l'office que...

Pendant huit jours cette surprenante évasion défraya les colloques des faubourgs constantinois. Les campagnes allaient s'en emparer, le cinéma aussi, quand l'autorité militaire fit faire une enquête.

Cette enquête révéla que les racontars étaient encore au-dessous de la vérité; les infirmiers de l'hôpital avaient tout bonnement oublié de mettre le corps du détenu décédé dans la bière. Ils avaient livré le cercueil vide aux pompes funèbres!

Désormais, on pèsera, à la prison, avant de livrer. L'enterrement lui-même est à faux-poids. Quelle époque! Jean Drault.

Un capucin Chevalier de la Legion d'Honneur

Montpellier.—Le R. P. Bernardin (François-Azais) de l'Ordre de Saint-François, originaire de Saint-Pons (Hérault), a rendu, pendant la guerre, les plus signalés services.

Attaché, en qualité d'aumônier militaire, à l'armée d'Orient, il a exercé ses fonctions avec un dévouement et un courage qui lui ont valu la croix de la Légion d'honneur.

Les motifs qui accompagnent sa nomination sont des plus élogieux et témoignent que, pendant la longue épreuve de la guerre, ce religieux français fit noblement son devoir.

Pour entourer la tombe du Soldat inconnu

On songe à utiliser des canons de tranchées.

MM. Roland Marcel, chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique, et E. Bertheau, conservateur des monuments de Paris, se sont rendus à l'Arc de Triomphe, en compagnie des architectes MM. Debrane et Deglane, et du général Marin. Il s'agissait d'étudier sur place la question de l'entourage de la tombe du Soldat Inconnu, question en apparence fort simple et pourtant compliquée, puisque la solution exige un certain nombre de conditions assez contradictoires.

La grille actuelle, en tout cas, est condamnée. Et le projet maintenant en faveur, ne manque pas d'ingéniosité. On remplacerait les piliers de fonte par des engins de tranchées qui prendraient dans cette destination un caractère facilement symbolique et que réuniraient des chaînes pour supporter les couronnes et les fleurs.

L'ensemble tiendrait peu de place, s'élèverait à peu de distance de terre et serait mobile.

Ces messieurs se rendront prochainement à Vincennes pour choisir les canons et ne tarderont pas à prendre de façon définitive un parti.

UN DON DE M. CLEMENCEAU A SON PAYS NATAL

M. Clemenceau a fait hommage à la mairie de son village natal, Mouilleron-en-Pareds, du bronze que la ville de Paris lui a offert.

"Vous lui trouverez facilement," a écrit M. Clemenceau au maire, une belle place dans votre salle des séances, et nos bons concitoyens se réjouiront j'espère, au témoignage rendu à l'un d'eux par notre capitale pour sa participation à la grandeur de l'œuvre commune."

Le maire a répondu que "tous les Mouilleronnais seront heureux et fiers d'avoir, en leur mairie, ce magnifique bronze représentant le 'Tigre vainqueur de l'Aigle,' qui a été donné en témoignage de profonde reconnaissance à l'éminente personnalité de leur illustre compatriote."

PROGRES DE L'AVIATION EN FRANCE

Paris.—Le monde de l'aviation est grandement intéressé par l'invention d'un nouveau type d'aéroplane qui peut s'élever directement de terre. Le gouvernement français a fait l'acquisition du premier modèle et ses experts se sont mis à l'œuvre, dans les différents aérodromes de la banlieue de Paris, pour perfectionner l'invention.

Le marquis R. Pateras Pescara, de la République Argentine, l'inventeur de la nouvelle machine, à laquelle il a donné le nom d'"hélicoptère," a prouvé que son système était pratique et des experts français sont d'avis qu'avec des perfectionnements cette invention opérera une révolution dans l'aviation.

On est vivement surpris que les Américains n'aient pris aucun intérêt à cette nouvelle machine qui peut être appelée à jouer un grand rôle dans les guerres navales de l'avenir en permettant aux aéroplanes de s'élever directement du pont d'un navire.

La carrière de Pescara a été des plus accidentées. Après avoir travaillé quelque temps dans les laboratoires du gouvernement italien, il se rendit à Paris aux débuts de la guerre où il entra au service du ministère de la guerre. On lui attribuait alors diverses inventions, entre autres celle d'un dirigeable pouvant survoler les lignes ennemies en lançant des bombes par intervalles. Il était à l'apogée de son succès lorsqu'il fut arrêté comme espion, mais le ministre de la guerre, ayant donné les assurances de son innocence, il fut simplement déposé. Il se rendit alors en Espagne et immédiatement après l'armistice commença les expériences de son "hélicoptère."